



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 9.4 de l'ordre du jour provisoire

Dix-septième session ordinaire

Rome, 18-22 février 2019

**ÉLABORATION DU *TROISIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES
RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE***

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
I. Introduction	1-3
II. Historique	4-6
III. Rapports nationaux.....	7-10
IV. Études thématiques.....	11-12
V. Ressources budgétaires nécessaires.....	13-14
VI. Indications que la Commission est invitée à donner	15

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



CGRFA 17

I. INTRODUCTION

1. Le Programme de travail pluriannuel de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) prévoit la présentation du *troisième Rapport sur L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le troisième Rapport) lors de la dix-neuvième session ordinaire de la Commission. L'examen du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial) est prévu pour la session suivante¹.
2. À sa dernière session, la Commission a approuvé le calendrier révisé proposé pour la préparation du troisième Rapport et le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, et a pris note du budget provisoire révisé². Selon le calendrier révisé, la Commission doit examiner à la présente session les directives relatives à l'élaboration des rapports nationaux, en vue du troisième Rapport. À sa dernière session, la Commission a également demandé à la FAO de modifier, selon qu'il convenait, la liste des études thématiques et de consulter le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) ainsi que la Commission au sujet des études thématiques avant d'entamer les travaux³.
3. Le présent document fournit des informations générales sur la préparation du troisième Rapport et propose des modalités d'établissement des rapports nationaux.

II. HISTORIQUE

4. La FAO a publié le *premier Rapport sur L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le premier Rapport) en 1996, à l'occasion de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques⁴. Le *deuxième Rapport sur L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le deuxième Rapport) a été approuvé par la Commission en 2009, à sa douzième session ordinaire⁵. Le deuxième Rapport présente les changements et faits survenus dans le domaine des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) depuis 1996. Il contient une évaluation de l'état des RPGAA et des tendances en la matière, et recense les lacunes et besoins les plus importants.
5. Ces deux rapports ont suscité un vif intérêt et donné lieu à des politiques publiques à l'échelle mondiale. Donnant suite aux conclusions du premier Rapport, le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à évolution continue, et la Déclaration de Leipzig sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Déclaration de Leipzig)⁶ ont été adoptés en 1996 par 150 pays, à la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques. La Déclaration de Leipzig a donné un nouvel élan en faveur de la révision de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques⁷. Cette révision a abouti au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité). Pour donner suite au deuxième Rapport, la Commission a révisé le Plan d'action mondial, et le Conseil de la FAO a adopté en 2011, au nom de la Conférence de la FAO, le deuxième Plan d'action mondial⁸.
6. Le projet de troisième Rapport devrait être examiné par le Groupe de travail, à sa onzième session en 2022, et par la Commission, à sa dix-neuvième session en 2023. Conformément au calendrier convenu, le troisième Rapport s'appuiera sur deux cycles de rapports nationaux sur la mise

¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, *annexe C*.

² CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 66. Pour ce qui concerne le calendrier révisé, voir le document CGRFA-16/17/17, *annexe I*; pour le budget provisoire révisé, voir le document CGRFA-16/17/17, *annexe II*.

³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 67.

⁴ ITCPGR/96/REP, paragraphes 13 et 14.

⁵ <http://www.fao.org/docrep/014/i1500f/i1500f00.htm>.

⁶ <http://www.fao.org/FOCUS/E/96/06/more/declar-e.htm>.

⁷ http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/documents/CGRFA/Resolution8-83_f.pdf.

⁸ CL 143/REP, paragraphe 43.

en œuvre du deuxième Plan d'action mondial (janvier 2012 – juin 2014 et juillet 2014 – décembre 2019).

III. RAPPORTS NATIONAUX

7. Les données de suivi communiquées périodiquement par les pays sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial constituent une source d'information essentielle pour la préparation du troisième Rapport. Le plan du troisième Rapport reprend la structure du deuxième Plan d'action mondial, ce qui facilite l'utilisation des rapports de suivi pour le troisième Rapport.

8. Les pays étaient convenus de faire rapport d'ici à la fin 2017 sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial de janvier 2012 à juin 2014. Comme décidé par la Commission, les rapports correspondant au deuxième exercice de suivi, couvrant la période allant de juillet 2014 à décembre 2019, doivent être soumis d'ici à la fin 2020. Il est proposé que, pour la préparation du troisième Rapport, les pays complètent les données produites dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial⁹ par un exposé récapitulatif qui présente une analyse des progrès accomplis durant l'ensemble de la période. L'objectif de cet exposé doit être de recenser les lacunes et les difficultés qui persistent dans la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. Les données de suivi et l'exposé complémentaire seront transmis au moyen de l'outil de suivi du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS). Il n'y aura donc plus lieu d'établir des rapports nationaux distincts.

9. Le troisième Rapport s'appuiera sur les éléments suivants:

- i) les données communiquées par les pays sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour la période allant de janvier 2012 à juin 2014;
- ii) les données que doivent fournir les pays, conformément au cadre de suivi convenu¹⁰, pour la période allant de juillet 2014 à décembre 2019;
- iii) un exposé récapitulant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pendant la période allant de janvier 2012 à décembre 2019 ainsi que les lacunes et contraintes qui persistent;
- iv) d'éventuelles études thématiques de référence, destinées à compléter les informations recueillies sur des sujets spécifiques.

10. L'approche proposée pour l'élaboration de l'exposé récapitulatif est présentée dans le document relatif à l'élaboration des rapports nationaux en vue de l'établissement du troisième Rapport sur L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (*Preparation of country reports for The Third Report on the State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*)¹¹.

IV. ÉTUDES THÉMATIQUES

11. Le troisième Rapport pourrait être élaboré à partir d'études portant sur des thèmes en lien avec la conservation et l'utilisation durable des RPGAA. Une liste provisoire d'études thématiques de référence a été présentée lors de la dernière session de la Commission¹². À sa dernière session, le Groupe de travail a examiné et révisé une liste remaniée d'études thématiques de référence¹³ et a demandé à la FAO de préciser comment les études contribueraient au troisième Rapport et quels seraient leur objet, leur contenu et leur but¹⁴.

⁹ Voir le document intitulé *Draft Revised Reporting Format for monitoring the implementation of the Second Global Plan of Action for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (CGRFA-17/19/9.2/Inf.6).

¹⁰ CGRFA-16/17/17, annexe I.

¹¹ CGRFA-17/19/9.4/Inf.1.

¹² CGRFA-16/17/17, annexe III.

¹³ CGRFA/WG-PGR-9/18/4, annexe I.

¹⁴ CGRFA-17/19/9.1, paragraphe 33.

12. Après avoir étudié plus avant la question des études thématiques, le Secrétariat suggère d'examiner, lors des prochaines sessions du Groupe de travail et de la Commission, la possibilité d'élaborer des études thématiques sur des thèmes spécifiques, à la lumière des données de suivi et des exposés récapitulatifs transmis par les pays. Ainsi, le Secrétariat pourrait proposer l'élaboration d'études qui permettraient de combler les manques d'information qui ont été mis en évidence ou d'aborder des questions nouvelles et émergentes qui ont été portées à l'attention de la FAO par les pays.

V. RESSOURCES BUDGÉTAIRES NÉCESSAIRES

13. Comme l'indique le budget révisé présenté à la Commission à sa dernière session¹⁵, les ressources nécessaires à l'élaboration du troisième Rapport représentent au total 907 000 USD, imputés sur le Programme ordinaire, et 1 702 000 USD financés par des fonds extrabudgétaires.

14. Il faudra prévoir un appui financier pour permettre aux pays en développement d'élaborer leur rapport national. Cet appui sera particulièrement nécessaire pour l'organisation de consultations nationales réunissant les parties prenantes, pour l'évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et pour la réalisation de l'exercice d'analyse. À ce jour, aucun fonds extrabudgétaire n'a été mobilisé à cette fin.

VI. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

15. La Commission souhaitera peut-être:

- i) demander à la FAO d'inviter les pays à communiquer leurs informations sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour la période allant de juillet 2014 à décembre 2019, par l'intermédiaire du système WIEWS, à compter de janvier 2020 et d'ici au 31 décembre 2020 au plus tard; et à présenter un exposé récapitulant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial de janvier 2012 à décembre 2019 ainsi que les lacunes et contraintes qui persistent;
- ii) examiner et réviser, le cas échéant, l'approche proposée pour l'élaboration des exposés récapitulatifs, telle qu'elle est énoncée dans le document relatif à l'élaboration des rapports nationaux en vue de l'établissement du troisième Rapport sur L'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (*Preparation of Country Reports for The Third Report on the State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*);
- iii) demander à la FAO de proposer des études thématiques de référence, afin de compléter les informations servant de base à l'élaboration du troisième Rapport, en vue de leur examen par le Groupe de travail et la Commission à leurs prochaines sessions;
- iv) recommander que la Commission invite les donateurs à fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour financer l'élaboration du troisième Rapport.

¹⁵ CGRFA-16/17/17, annexe II.